

## L'alinéa 3 de l'article 49 de la Constitution française

*« Le Premier ministre peut, après délibération du Conseil des Ministres, envisager d'engager la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée Nationale sur le vote d'un texte. Dans ce cas, le texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée ... »*

Et nous y voilà ! Parce que, trop empressé à transformer le système de retraites par répartition par celui de la retraite par capitalisation, injuste, inégale et antidémocratique, le Chef de l'État a dilapidé toutes ses noisettes ... Le bon élève de feu l'ENA ne connaît rien à l'histoire de la France (il prend Jeanne d'Arc pour une bergère qui gardait ses moutons, et ron, et ron, petit patapon ...) et estime sans intérêt le programme du Conseil national de la Résistance de 1944 qui, pourtant, avant la Libération, a appelé de ses vœux la Fraternité entre les générations. Qu'a-t-il montré lors de son précédent quinquennat et au début du suivant ? Qu'il était **incapable de prévoir les réactions politiques à ses initiatives déconnectées de la réalité** : il y a eu les gilets jaunes auxquels il a été, en dehors de son baratin version tour de France, dans l'impossibilité de répondre autrement que par les charges mutilantes de la Police, il y a eu le coronavirus dont il a salué les premières manifestations en affirmant que les masques ne servaient à rien, il y a eu les centrales atomiques qu'il a laissé pourrir au point que, le moment venu des pénuries énergétiques, elles furent hors d'usage pour fournir à bas prix l'électricité nécessaire aux 68 millions d'habitants vivant sur le sol national, il y a eu la guerre en Ukraine et son pote POUTINE qui a oublié qu'il existait, il y a eu la manœuvre pour mettre au rebut les retraites par répartition, et patatras, il s'est foutu la gueule par terre ...

Le gouvernement de Madame Elisabeth BORNE va sans doute choir : que pourra bien faire l'écureuil de l'Élysée ? Il n'y a pas de majorité absolue à l'Assemblée nationale, et le Sénat, conservateur par définition, ne peut rien à l'affaire.

Il dissoudra l'Assemblée nationale comme Jacques CHIRAC l'a fait en 1997 à la suite d'une affaire déjà mal gérée des retraites et, comme lui, se trouvera devant une nouvelle Assemblée nationale. Avec ou sans majorité absolue ? Avec un Rassemblement national renforcé ? Pas sûr, car si LA PEN a, en paroles, soutenu les manifestations, elle n'a pas appelé – et pour cause – à la grève ni participé aux démonstrations de la mobilisation sociale.

Et si il persistait dans son délire de croire qu'il a toujours raison ?

Il y a pourtant des impératifs législatifs à faire triompher :

- **La limitation de la plus-value capitaliste des grands groupes multinationaux ce qui permettra d'augmenter les salaires et de revoir l'assiette fiscale,**
- **L'entrée par la grande porte de l'énergie décarbonée de l'hydrogène,**
- **La restauration, l'amélioration et l'extension de tous les services publics,**
- **L'accueil fraternel des immigrés dans le respect de la loi,**
- **La remise à sa place constitutionnelle du troisième pouvoir politique de la France, la Justice,**
- La prise en compte de l'écologie non par des mesures dispersées mais adaptées aux écosystèmes,
- **La Laïcité affirmée comme fondement de la République démocratique et sociale.**

*Capitalismus delendus est.*